

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 25 (1887)  
**Heft:** 35

**Artikel:** A propos de bottes  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-189930>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
           six mois . . . 2 fr. 50  
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin  
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en  
 s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. —  
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**CAUSERIES DU CONTEUR**  
 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> séries.  
 Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux

### A PROPOS DE BOTTES

Le capitaine \*\*\* , riche propriétaire de La Côte, a un goût si passionné pour le service militaire, qu'il ne rêve que rassemblements de troupes, manœuvres, défilés, petite guerre, etc. C'est au point que, même au civil, il se donne des allures de troupier. Ordinairement chaussé de grandes bottes, dans la tige desquelles il fait entrer le bas du pantalon, il marche toujours la tête haute, le corps droit, comme s'il commandait sa compagnie.

Tuteur d'un jeune orphelin de quatorze ans, le capitaine a fait tout récemment un voyage à Francfort, où il a conduit son pupille. Chaussé comme d'habitude et marchant crânement, il ne tarda pas à attirer l'attention de la police allemande. Deux mouchards, qui avaient soigneusement reluqué le capitaine et ses bottes, le filaient depuis la gare.

— Ce gaillard, fit un des agents de Bismarck, n'a pas une tête d'Allemand, ses bottes ne sortent pas de la maison Schumacker ; ce sont des tiges françaises.

— Ia ! ia !... tēja longdempis j'é benség pien aussi les pottes ils édre à ine esbion vransais !... Ou pien, ajouta-t-il à voix basse, s'édre pédédre mossié Téroulède dé la *Lique des badriodes* qu'il édre tans les pottes.

Notre voyageur entra dans un hôtel qui lui avait été recommandé. Pendant qu'il mettait un peu d'ordre à sa toilette et faisait donner un coup de brosse à ses bottes, les deux agents, arrêtés sur le trottoir, escomptaient déjà la prime qui leur serait allouée pour l'importante arrestation qu'ils se proposaient d'opérer.

Vers le soir, et toujours à la piste des bottes et de l'homme qui était dedans, les agents entrèrent dans une de ces grandes brasseries enfumées, où l'âcre odeur de la choucroûte et des saucisses de Francfort vous saisit désagréablement à la gorge. Le capitaine s'y était installé devant un *seidel*. Les deux limiers, qui ne voulaient qu'aucun geste, aucune parole de leur proie leur échappât, prirent place à la table voisine.

Soudain, deux compatriotes, en voyage d'affaires, qui venaient de reconnaître leur ami, s'approchèrent de lui les mains tendues : « Comment ça va-t-il ?... Quel bon nouveau, capitaine ?... » firent-ils.

— Ils ont dit « gabidaine », observa un des agents.

— Ia ! ia ! ça fa drès pien, répondit l'autre.

La conversation qui s'engagea entre les trois Vaudois était de nature à dissiper tous les doutes qui auraient pu subsister dans l'esprit des agents. En effet, le capitaine ne tarda pas à se lancer dans une dissertation militaire à tout casser. Eloges et critiques du dernier rassemblement de troupes, attaques, contre-attaques, défenses, passages de montagnes et de rivières, fortifications, déploiement de tirailleurs, etc., etc., tout y passa.

S'estimant suffisamment éclairés, les deux mouchards étaient parfaitement décidés à lui mettre la main dessus. Ils auraient peut-être hésité encore, si, dans le feu de la conversation, notre Vaudois ne s'était écrié : « Nous avons de rudes pontonniers, allez, et je suis convaincu qu'avec ces gaillards-là on traverserait le Rhin comme nous avons enjambé la Broye. »

Ses deux compatriotes avaient déjà quitté la brasserie, quand il sortit. A peine eut-il le nez au frais, qu'il fut invité à suivre les agents. Toutes ses protestations furent vaines ; il dut passer la nuit au violon, où l'aurore le trouva dans une affreuse perplexité. Vers dix heures, il fut conduit devant un officier coiffé d'une casquette plate. « Vous avez été deviné à temps, capitaine, » lui dit ce dernier, votre œuvre d'espionnage a été déjouée.

— Mais, monsieur, permettez...

Pas un mot, « capitaine ». Vous prétextez un autre motif de voyage, je le sais. Perfidie !

— Mais enfin, le consul suisse...

— Perfidie, vous dis-je encore, « capitaine », ne persistez pas... Nous avons fait prendre vos effets à l'hôtel ; les voici, et vous allez, sur-le-champ, être reconduit à la frontière.

Arrivé au poteau-limite, le pseudo-espion, comparant ses bottes à celles des gendarmes qui avaient fait demi-tour, ne se doutait guère qu'elles avaient été une des causes principales de la déplorable erreur dont il venait d'être victime.

Mais il faut l'entendre bénir les Allemands !...

Il arrive malheureusement à tout le monde de se brûler au moins une fois dans sa vie. Voici un moyen d'arrêter la douleur. Nous avouons cependant ne nous être pas brûlé pour en contrôler l'efficacité. M. le docteur Dubois, de Villers-Bretonneux, affirme l'avoir expérimenté avec succès dans le cas de brûlures étendues ou superficielles. Il suffirait de faire couler sur la partie malade, lentement